



Le PIRON

COMMUNE DE MAGNAC-SUR-TOUVRE

Bulletin d'Informations Municipales • N° 128 • Février 2019



Edito



Magnacoises,
Magnacois

C'est toujours avec grand plaisir que je viens vous souhaiter une bonne et heureuse année pour vous et pour les personnes qui vous sont chères.

L'année 2018 a été chargée de difficultés et de drames, j'ai une pensée particulière pour les personnes qui nous ont quittées ainsi qu'à leur famille.

Que 2019 vous apporte tout ce que vous désirez, qu'elle vous aide à conserver votre bonne santé, qu'elle voit l'aboutissement de vos projets tant personnels que professionnels.

2018, 2019... comme vous le constatez, les conditions économiques deviennent de plus en plus difficiles. De ce fait, il est parfois dur de satisfaire vos besoins même essentiels. Je fais toujours le maximum pour essayer de répondre positivement à toutes vos demandes et ce, dans les plus brefs délais. C'est tout une équipe qui travaille pour vous. A cette occasion, je remercie les employés

communaux qui œuvrent pour que vous vous sentiez bien dans votre commune et pour que les visiteurs gardent un bon souvenir de leur passage.

En 2019, les travaux se poursuivent : la mise en place du tout à l'égout à Bussac avance à grands pas, sans problème majeur, et devrait se terminer au premier trimestre de cette année.

Le premier semestre verra la réfection de nombreuses routes en mauvais état. Suivant le budget 2019, nous étudierons la possibilité d'améliorer d'autres routes, et d'entretenir les bâtiments communaux.

Mon Conseil Municipal et moi même continueront d'être à votre écoute. Nous mettons tout en œuvre pour que Magnac reste une commune où vous avez plaisir à vivre.

Votre Maire,
Bernard Contamine

Cahier de Doléances

Un cahier de doléances et de propositions a été ouvert à l'accueil de la mairie. Chaque citoyen peut désormais inscrire ses différentes suggestions ou remarques sur ce registre durant les horaires d'ouverture de la mairie.

Il sera ensuite adressé à la Préfecture.



Agenda

■ **23 mars**

Dîner dansant

VTT Magnac

Salle Marcel Pagnol

■ **6 avril**

Soirée africaine

ONG

Salle Marcel Pagnol

■ **7 avril**

Salon du livre

Salle des fêtes Mairie

■ **28 avril**

Brocante

Tennis de table

Plaine de Loisirs

■ **26 mai**

Élections Européennes

Salle des fêtes Mairie

■ **2 juin**

Élections Européennes

Salle des fêtes Mairie

■ **9 juin**

Randonnée des Pirons

VTT Magnac

Salle Marcel Pagnol

■ **9 et 10 juin**

Tournoi de la Pentecôte

JS Pétanque

Plaine de Loisirs

■ **23 juin**

Brocante

CAS du personnel

Plaine de Loisirs

Date limite d'envoi des articles pour le prochain Piron le **22 avril 2019** à : communication@magnacsurtouvre.fr

Écoles

UNE JOURNÉE HISTORIQUE POUR LES ÉLÈVES DE LA COMMUNE : LA COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2018



Un moment solennel pour se remémorer la Grande Guerre et son centenaire.

Ce projet commun entre les deux écoles a été pensé dès la fin de l'année scolaire dernière.

Les élèves se sont, tout d'abord, imprégnés des événements relatant cette guerre.

A travers des lectures de lettres de poilus, ils ont pu découvrir les conditions de vie des soldats. Témoignages d'autant plus émouvants après la lecture d'une lettre de l'arrière-grand-père d'Alice, élève de CM2, datant du 11 novembre 1918.

Les enfants ont découvert des chants emblématiques de cette période. Ils les ont appris pour honorer ce jour-même les soldats morts pour la France.

Ainsi, les CE2, CM1 et CM2 de la commune se sont réunis autour du monument aux morts, le dimanche 11 novembre, arborant fièrement mais en toute humilité, bleuets ou Rintintin confectionnés par eux-mêmes.

C'est avec une vive émotion qu'ils ont chanté, accompagnés par des élèves : Anthony au piano et Garance à la flûte traversière.

Une belle occasion de se souvenir et de transmettre aux générations futures qu'il ne faut jamais oublier.

Stéphanie JULIEN
Directrice de l'école de Relette

Pot Nouveaux Habitants

BIENVENUE
AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Le 16 novembre dernier, la municipalité avait lancé une invitation pour les nouveaux habitants de la commune.

Une quinzaine de personnes a été reçue dans la salle des fêtes de la Mairie où le Maire, ses adjoints et ses conseillers les ont accueillis avec cordialité.

La municipalité s'est attachée à favoriser leur adaptation en leur apportant des informations pratiques sur la commune, ainsi que

des renseignements sur les démarches administratives, les activités culturelles et sportives.

Cette soirée s'est terminée autour du traditionnel cocktail de bienvenue.



Pot Bénévoles

Vendredi 25 janvier, Bernard CONTAMINE et son Conseil municipal ont tout d'abord présenté leurs vœux et remercié ensuite les bénévoles pour leur investissement lors des activités et des manifestations organisées par la commune. Ont notamment été félicitées pour leur implication les personnes qui siègent aux commissions communales suivantes :

« travaux et environnement », « fêtes, culture, loisirs » et au Centre communal d'action sociale, celles qui œuvrent à la bibliothèque

afin que ce service municipal soit ouvert au public chaque week-end, et celles qui accompagnent les enfants des écoles primaires, sur la base du volontariat, pour l'aide aux devoirs scolaires et ainsi soulager les familles.

Ce fut l'occasion de partager un moment de convivialité autour de la galette des rois et du pot de l'amitié. Un grand merci à toutes ces personnes qui donnent gracieusement et généreusement de leur temps pour aider !



Nouveaux jours de collecte 2019

MAGNAC-sur-TOUVRE

À partir du **7 janvier** prochain,
les jours de collecte changent :



Collecte des OMR :

Le **jeudi matin** à partir de 5h
(présentation la veille au soir)

Collecte du TRI :

Le **mardi soir** à partir de 20h
(présentation avant 20h)



LES EXCEPTIONS :

- Rue Jean Jaurès
- Rue Aristide Briand
- Rue d'Angoulême
(du n°1 au n°71 et du n°2 au n°64)

Collecte des OMR :

Le **mercredi soir** à partir de 20h
(présentation avant 20h)

Collecte du TRI :

Le **lundi soir** à partir de 20h
(présentation avant 20h)

Le service Déchets Ménagers

Des QUESTIONS ??



SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS

N° vert 0 800 77 99 20

www.pluspropremaville.fr

[pluspropremaville16](https://www.facebook.com/pluspropremaville16)

Pour tout savoir sur les consignes de tri :

www.consignesdetri.fr



Élections Européennes

Les **élections européennes de 2019 en France** se dérouleront le **26 mai 2019** afin d'élire les **79 députés européens** représentant la France au **Parlement européen**.

C'est un des changements attendus pour ce 1^{er} janvier 2019. Inutile cette année de se précipiter à la mairie au tout dernier moment. **L'inscription sur les listes électorales sera désormais possible en ligne et jusqu'au 31 mars**, pour pouvoir voter aux élections européennes du 26 mai. Jusqu'alors, il fallait absolument s'inscrire avant le 31 décembre mais la législation a été modifiée et assouplie par une **nouvelle loi datée du 1^{er} août 2016**, autorisant les inscriptions jusqu'à 37 jours avant le scrutin. Chaque électeur et électrice dispose désormais d'un identifiant dans le Répertoire électoral unique, géré par l'INSEE.



Pour voter aux élections européennes, il faut :

- Être majeur en ayant plus de 18 ans,
- Être Français ou ressortissant d'un pays de l'UE
- Habiter en France et avoir une attache avec la commune où l'on souhaite être inscrit au titre de son domicile principal, de sa qualité de contribuable ou de sa qualité de gérant de société.
- Jouir de ses droits civils et politiques

Comment s'inscrire ?

- Par internet, en utilisant le téléservice proposé par **service-public.fr** (téléservice disponible dans toutes les communes à compter du 1^{er} janvier 2019) ;
- Personnellement en se rendant en mairie avec les pièces exigées ;
- Par un tiers dûment mandaté en mairie avec les pièces exigées ;
- Par courrier, en joignant le formulaire Cerfa n°12669°02 et les pièces exigées.

BHNS Bus à Haut Niveau de Service



TRAVAUX EN COURS À RUELLE ET L'ISLE D'ESPAGNAC :

OBJETS DES TRAVAUX

Dans le cadre de l'aménagement des stations BHNS **Jean-Antoine et Oasis** :

- Aménagements de voirie (chaussée, terrassement, trottoirs, éclairages)
- Aménagements des stations BHNS
- Parking relais de Carat

> IMPACTS DES TRAVAUX

- La circulation sera ouverte à un sens de circulation en direction du centre-ville.
- Des déviations seront mises en place et indiquées à l'aide de signalisations spécifiques.
- L'itinéraire des bus (lignes 1 et A) sera dévié dans un sens en direction de la Couronne entre les arrêts « Pelletan » et « Parc Expo ».
- L'accès aux parkings riverains sera maintenu dans le périmètre du chantier. Dans le cas contraire, l'entreprise informera les riverains concernés.

● A Ruelle, Enedis entreprendra des travaux à proximité de la rue du Pont Neuf ce qui entrainera sa mise en circulation dans un seul sens entre le 7 et 14 février.

● Le Parking Relais de Carat (P+r) est en cours de réalisation sans perturber la circulation. La circulation sur la rue Victor-Hugo est maintenue en sens unique en venant de l'avenue du Maréchal Juin. Mise en place d'une déviation par l'avenue Maryse Bastié puis le boulevard Salvador Allende pour rejoindre la D1000. Les travaux dans ce secteur s'achèveront en mars 2019. Des travaux pour la traversée du rond-point de Carat par le BHNS débiteront lundi 28 janvier, et neutraliseront la voie centrale de 8h à 17h jusque fin février.

POUR TOUTE PRECISION SUR LE PROJET BHNS :

07 67 20 25 67

du lundi au vendredi de 9 h à 17 h
www.bhns-grandangouleme.fr

Protection de biotopes

SUR LES TERRITOIRES DES COMMUNES DE MAGNAC-SUR-TOUVRE, GARAT ET SOYAUX

ARRETÉ

Considérant les fonctions de « réservoir de biodiversité » et de « corridor écologique » attribuées au vaste ensemble de milieux naturels constitués des bois de Montboulard, d'Antornac, de Bassac, des brandes de Soyaux, et des coteaux calcaires d'Enteroche, par le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) de Poitou-Charentes et par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'Angoumois, conférant ainsi au secteur un rôle dans la préservation de la Trame Verte et Bleue régionale et locale ;

Considérant la présence de 5 espèces végétales protégées sur le périmètre de protection et la présence de 49 espèces faunistiques protégées (oiseaux, chauves-souris, amphibiens, reptiles, insectes) dont la majorité utilise les différents biotopes présents sur le périmètre de protection, pour l'accomplissement de l'ensemble de leur cycle de vie (reproduction, chasse, repos...) ;

Considérant la dynamique d'extension des zones urbanisées en périphérie immédiate des milieux naturels ;

Considérant l'intérêt de l'outil réglementaire « arrêté de protection de biotope » pour assurer une protection des biotopes remarquables sur le long terme, et complémentaire aux règles des documents d'urbanisme.

Terrains concernés par le périmètre de protection :

Afin de garantir la conservation des biotopes nécessaires à la survie des espèces animales et végétales protégées il est établi un périmètre de protection de biotope (APPB) sur le secteur des bois de Montboulard, d'Antornac, de Bassac, des brandes de Soyaux, et des coteaux calcaires d'Enteroche, situé sur les communes de Magnac-sur-Touvre, Garat et Soyaux.

Afin de préserver les biotopes dans le périmètre de protection et de limiter les interventions susceptibles de porter atteinte à la bonne conservation des espèces végétales et animales protégées présentes sur le site, sont interdits sur l'ensemble du périmètre de protection :

- les défrichements (destruction de l'état boisé d'un terrain mettant fin à sa destination forestière) ;
- les plantations d'essences forestières non locales, notamment résineuses, lors du renouvellement des peuplements à dominante feuillus ;
- les nouvelles implantations de boisements, vergers ou truffières sur des parcelles qui ne sont pas en nature de bois ou landes ;
- le retournement du sol ;
- les exhaussements et les affouillements du sol, y compris le décapage du sol par enlèvement de sa couche superficielle, à l'exception d'opérations encadrées de gestion des milieux naturels ;

l'utilisation de produits phytosanitaires ou pesticides, de quelque nature qu'ils soient ;

- tout type de dépôt, stockage, déversement ou rejet (notamment : eaux usées, produits chimiques ou radioactifs, détritiques, résidus, gravats, matériaux de toute nature) ;
- l'installation de clôtures, autres que celles liées à l'activité agricole ou sylvicole ;
- l'installation de clôtures, liées à l'activité agricole ou sylvicole, non perméables à la petite faune
- la réalisation de tout type de feu, sauf pour les opérations encadrées de gestion des milieux naturels ;
- les activités de bivouac, camping, caravanning, camping-car, mobil-home ;



- la cueillette de la végétation et des fleurs à l'exception de celles des fruits et des champignons.

Afin de limiter le dérangement des gîtes hivernaux à chauves-souris, il est interdit de pénétrer sous ou dans les cavités et grottes, entre le 15 novembre et le 15 mars, période d'hibernation des chauves-souris protégées fréquentant le site (notamment Grand Rhinolophe, Grand Murin, Murin à moustaches, Murin à oreilles échancrées).

Aménagement, entretien et gestion du site :

En dehors des parcelles sur lesquelles s'exerce une activité agricole ou de gestion pastorale, les restrictions ou interdictions suivantes s'appliquent :

- seuls sont autorisés les aménagements et installations légères, non cimentés (sauf points d'ancrage), et non bitumés, visant à l'information du public, à la connaissance des milieux naturels, ou à la circulation canalisée du public pour préserver certains secteurs de végétation fragile.

Tout autre type de construction ou d'installation est interdite.

Afin de limiter les dérangements ou la destruction de la faune en période de reproduction, seuls sont autorisés les travaux sylvicoles, d'exploitation forestière, de gestion ou d'entretien des milieux naturels, effectués dans les conditions définies ci-après :

- sur les milieux forestiers ou de landes : réalisation des travaux uniquement du 1^{er} août au 1^{er} mars. Cette restriction de période ne s'applique pas aux opérations de débardage des bois, ou de lutte (encadrée par un expert naturaliste) contre la fougère aigle (notamment par passage du brise fougère sur les secteurs de landes), qui sont autorisées toute l'année ;

- sur les autres milieux (parcelles de pelouses calcicoles et milieux semi-ouverts) : réalisation des travaux uniquement du 1^{er} octobre au 1^{er} mars. De manière dérogatoire, dans le cadre d'opérations de gestion conservatoire des pelouses calcicoles, les fauches localisées sur des secteurs colonisés par le brachypode et préalablement repérés par un expert naturaliste sont autorisées du 1^{er} octobre au 30 juin.

- les travaux et installations techniques liées à la voirie ou au fonctionnement des réseaux enterrés, à condition qu'ils se situent en continuité des voiries existantes, ne sont pas concernés par les termes de cet article.

Circulation des véhicules à moteur :

Sur l'ensemble du périmètre de protection, il est rappelé que la circulation des véhicules à moteur est interdite en dehors des voies classées dans le domaine public routier de l'Etat, des départements et des communes, des chemins ruraux et des voies privées ouvertes à la circulation publique des véhicules à moteur.

Dans le cadre de cet arrêté, cette interdiction ne s'applique pas :

- aux véhicules utilisés pour remplir une mission de service public, comme la sécurité incendie, la surveillance ou les suivis menés par les administrations, les établissements publics, les gardes particuliers (chasse, champêtres) ;
- aux véhicules utilisés à des fins professionnelles de recherche, d'exploitation agricole ou sylvicole, ou d'entretien des espaces naturels ;
- aux véhicules utilisés par les propriétaires ou à leurs ayants-droits.



Manifestations

Marché de Noël

Le 1^{er} décembre 2018 le marché de Noël de Magnac a ouvert ses portes à 10 heures dans le Centre Bourg de la Commune.

Il y a de nombreuses années que le bourg n'avait pas connu l'animation du marché de Noël puisqu'il avait lieu à la salle Marcel Pagnol.

De nombreux exposants se sont installés soit dans la salle des fêtes de la Mairie, soit sous le tivolì chauffé, dans une ambiance conviviale.

Comme chaque année, la calèche du Père Noël a déambulé dans les rues du bourg et a connu un vif succès malgré un temps pluvieux.

Nous tenons à remercier les services techniques de la commune, Sébastien, Jean-Henri et le Père Noël qui ont grandement participé à la réussite de cette manifestation.

Nous allons travailler dans les semaines à venir pour la préparation du marché de Noël 2019 afin d'améliorer encore et toujours cette manifestation. Le lieu n'a pas encore été choisi mais pourquoi pas de nouveau au Centre Bourg ?

Toutes les suggestions seront les bienvenues.



Repas des Aînés



Le 13 janvier, la salle Marcel Pagnol avait des airs de fête à l'occasion du traditionnel repas offert aux Aînés de la commune par le maire, Bernard CONTAMINE, et son Conseil municipal. C'est à Gérard BERNARD et toute l'équipe du traiteur « Tendances et traditions » qu'a été confié, cette année encore, le soin de régaler les papilles des 165 personnes qui avaient répondu présent.

L'après-midi s'est déroulé dans une excellente ambiance assurée par DJ FRED en offrant un répertoire musical qui a réjoui et fait danser l'ensemble des personnes présentes. Outre les habitués qui apprécient la convivialité du moment, d'autres "nouveaux" seniors sont venus partager ce repas particulièrement chaleureux et festif pour se retrouver et échanger.

Nul doute que nos Aînés sont très impatients de se retrouver en janvier 2020 pour ce rendez-vous incontournable.

Bibliothèque

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite une belle année 2019 et vous accueille :

lundi - mardi et jeudi de 15 h à 18 h

mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

et samedi et dimanche de 10h30 à 12 h.

L'abonnement familial 2019 est de 10 euros.

EXPOSITION D'ÉCHARPES EN DÉCEMBRE

L'exposition de très jolies écharpes fantaisie, faites par Marie-France, bénévole à la bibliothèque de Magnac, a été un réel succès.

Nous vous disons donc à l'année prochaine !



LECTURE

HALLOWEEN

Les histoires de sorcières, fantômes et autres monstrueuses créatures ont tenu en haleine les petits amateurs de frissons. Avec en prime, la venue de la sorcière et la fabrication de la soupe, agrémentée de serpents, crapauds, araignées et autres condiments. Un peu de baguette magique et dégustation à la clé. Les enfants et les adultes se sont régalés !

Un grand merci aux joyeuses amies sorcières lectrices et au chef cuistot qui se reconnaîtra.



NOËL

Cette nouvelle séance de lecture a ravi les enfants avec de belles histoires en attendant la nuit de Noël. Rennes, clochettes, cadeaux, animaux facétieux, ces histoires ont créé une atmosphère toute douce et enchantée, avec la visite du père Noël et sa naturelle gentillesse.

Merci Père Noël et merci aux lectrices de Noël.

Les lectures sont toujours un succès et sont libres d'accès.



EXPOSITION EN MARS L'association de la Colombière située à Angoulême, proposera d'aborder la poésie au travers de textes poétiques réalisés par ses adhérents qui seront affichés sur les murs de la bibliothèque.

Comité de Jumelage Magnac-Bockhorn

Le Comité de Jumelage MAGNAC-BOCKHORN organise un voyage chez nos amis allemands à Bockhorn en juillet prochain.

LES VOYAGES ALLER ET RETOUR SE FERONT SUR 2 JOURS :

Aller :

- Départ de Magnac lundi 22 Juillet 2019, une nuit à l'hôtel et visite d'une ville allemande puis arrivée à Bockhorn mardi 23 juillet en fin d'après-midi.

Retour :

- Départ de Bockhorn lundi 29 juillet, une nuit à l'hôtel et visite d'une ville allemande puis arrivée à Magnac mardi 30 juillet en fin d'après-midi.

Sur place :

Hébergement chez l'habitant, fêtes, sorties, activités interculturelles, etc...

TARIF :

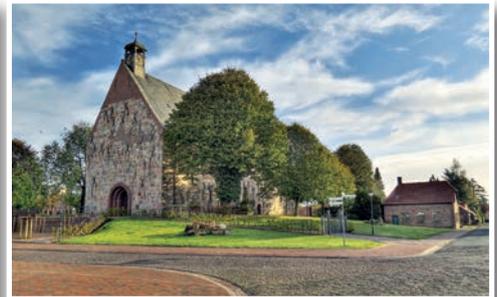
Adultes :	300 euros
Scolaires, étudiants :	220 euros

REGLEMENT :

- Un acompte de 100 euros par personne à la réservation
- Le solde au 15 juin 2019.

Si vous voulez participer à cette formidable aventure familiale, culturelle et linguistique ouverte à tous, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter le : 06 75 16 12 11 ou 06 18 45 20 53



Les Aînés de la Touvre

Le club des Aînés de la Touvre vous invite salle Marcel Pagnol **tous les lundis après-midi de 14 h à 18 h** à participer à leurs activités : **belote, tarot, scrabble, rami, et autres jeux, suivies d'un goûter**. Le club propose aussi tout au long de l'année des **sorties d'une journée, 2 repas de l'amitié, 4 voyages d'une journée et un voyage de 7 à 8 jours**, toujours de qualité.

DERNIÈRES ACTIVITÉS :

Le 19 novembre 2018, a eu lieu notre dernier concours de belote, 52 équipes se sont affrontées dans une ambiance conviviale.

Le 7 janvier 2019, reprise du club après un interlude de trois lundi, suite aux fêtes de fin d'année.

Après s'être souhaités nos vœux, nous avons fêté l'Épiphanie en dégustant la traditionnelle galette des rois.

DATES À RETENIR POUR 2019 :

11 février : Assemblée Générale

11 mars : concours de belote

8 avril : repas de l'amitié et anniversaires du 1^{er} trimestre

20 mai : concours de belote

1er juillet : anniversaires du 2^{ème} trimestre

29 juillet : repas au restaurant l'Ecale de Puyréaux

Vacances du 29 juillet au 25 août, reprise lundi 26 août.

VOYAGES 2019 :

Du 13 juin au 20 juin : LA CORSE « Les merveilles de l'Île de Beauté ». Il nous reste encore quelques places.

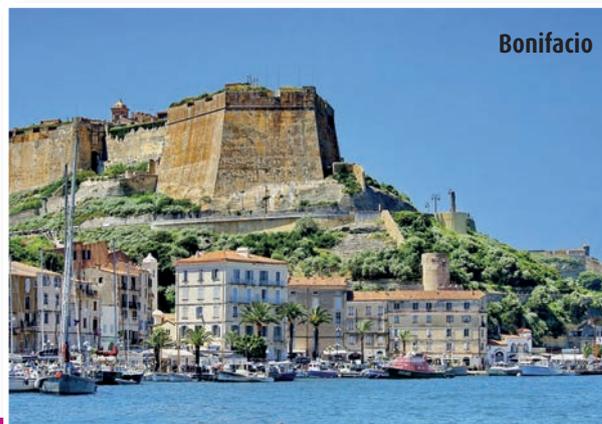
VOYAGES D'UNE JOURNÉE :

9 mai : une journée **SHOPPING Dancheria** avec repas et animation Flamenco et chant.

4 juillet : croisière à **Nérac** et visite du château Prince Henry.

Rocamadour et l'île-d'Oléron, dates à définir.

Si vous êtes intéressé(es) par ces sorties, nous vous invitons à venir nous rejoindre.



Pour tout renseignement complémentaire, contactez-nous au 05 45 69 06 93 ou 06 32 31 38 49 ou 05 16 70 98 06.

Association Musicale DIAPASON

Pour 2019, nous souhaitons à tous une bonne année et une bonne santé. Vous pouvez nous rejoindre pour participer aux **répétitions hebdomadaires** (hors vacances scolaires) le **mercredi soir** salle des fêtes de la Mairie **de 20h30 à 22h**. Nous abordons tout type de chant sous la direction de notre cheffe de chœur Odile Deroin. Aucune technique vocale n'est requise. Adhésion 27€.

Cette année, en partenariat avec l'association Mélo di'Arte nous organisons un stage "Café Chant Thé" qui se déroulera sur 2 journées :

- **dimanche 27 janvier**, salle des fêtes de la Mairie, journée fut consacrée aux chants régionaux, nationaux, internationaux encadrée par Chantal Celma.

- **dimanche 17 mars**, salle des fêtes Marcel Pagnol, répétition le matin et confection de desserts par les participants ; stage encadré par Etienne Deterre. Ces desserts seront offerts au public venu assister au concert l'après midi. Entrée 2 €.

Vous pouvez participer à une seule journée de stage.

Coût : 1 journée 20 € les 2 journées 30 €

Pour plus de renseignements vous pouvez nous contacter au
06 03 21 81 40 ou au 06 03 63 11 80

Mélo di'Arte

L'association Mélo di'Arte, reconnue d'intérêt général pour ses actions non lucratives envers tout public, s'est installée à Magnac-sur-Touvre. Répondant à ses objectifs de pratique musicale, vocale et instrumentale, Mélo di'Arte propose des stages de chant choral ainsi que des événements musicaux.

C'est ainsi qu'une belle aventure musicale a été vécue par les choristes de l'ensemble « Vocal di'Arte ». Il y a trois ans, leur chef de chœur Odile Deroin leur proposait de préparer l'œuvre majeure de Carl Orff, «Carmina Burana». Quatre concerts avaient été produits en 2017, dont un à la salle Marcel Pagnol avec l'orchestre des «Cordes d'Argent» de Saint-Petersbourg, dirigé par Alexander Afanasyev.

Ce dernier a alors invité les choristes à se produire à Saint-Petersbourg, fin octobre 2018, premier événement hors frontière pour «Vocal di'Arte».

Samedi 27 octobre 2018, un troisième concert a eu lieu au conservatoire Rimsky-Korsakov, où «Carmina Burana» a été interprété par le chœur français, des solistes des deux nationalités, du chœur des enfants russes, ainsi que du ballet du conservatoire et de l'orchestre.

Devant une salle comble, les applaudissements ont fusé et c'est très fier que chacun a quitté la scène, le cœur rempli d'émotion.

L'association Mélo di'Arte propose pour l'année 2019 un nouveau projet musical « A'croche Chœurs » qui verra se rencontrer un ensemble « Vocal di'Arte » créé pour l'occasion, deux chorales scolaires – dont celle de l'école Marie Curie de Magnac-sur-Touvre, et l'orchestre symphonique d'instruments traditionnels russes de St Petersburg, en octobre 2019.

Pour s'inscrire dans cette action aucun niveau musical requis, simplement « envie de chanter » !

Pour tout renseignement : www.melodiarte.jimdo.com
par mail : melodiarte16340@gmail.com
ou par téléphone : 06 03 21 81 40



Des Mots en Douce

DES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION « DES MOTS EN DOUCE »

La lecture publique du 22 juin 2018 à la salle des fêtes de la mairie de Magnac a rencontré un très vif succès. Soixante personnes se sont régalées à l'écoute des textes écrits cette année, dits par le comédien Daniel Crumb et mis en musique par Sébastien Rousselot, accordéoniste.

Des livrets ont été offerts au public. Cette agréable manifestation s'est terminée par le partage d'un verre et des pâtisseries.

Au printemps 2018 trois ateliers d'écriture en direction des aidants, à la demande de l'association pour la promotion de la santé de Soyaux (ASPROS), ont été scénarisés par une comédienne, Léa Pelletant, et ont fait l'objet d'une présentation lecture lors du Forum des aidants à Champniers le 18 octobre 2018.

Cet événement a été très apprécié.

Depuis septembre 2018 deux groupes d'activité ont repris un samedi mensuel de 14 à 17 heures dans la salle « Picasso », de l'école élémentaire du bourg, mise à disposition par la mairie.

Nous l'en remercions.

Cette année, nous avons 23 adhérents dont 22 personnes réparties en deux groupes. C'est complet...

En décembre 2018 un cadeau de Noël a été offert à chaque adhérent. Il s'agit du livre lauréat du prix des Littératures européennes de Cognac : « Le pays où les arbres n'ont pas d'ombre » de Katarina Kalda.

En janvier 2019, l'écriture porte sur le thème des contes charentais, dans le cadre d'un partenariat avec l'association Papitou qui monte une expo itinérante sur ce thème, avec des plasticiens et autres artistes qui feront vivre nos textes...

En février, ce sera sur le thème du patrimoine charentais avec la visite du musée archéologique rue Montmoreau à Angoulême le matin, repas partagé le midi, et atelier l'après-midi au musée.

Nous vous proposerons à nouveau le samedi 22 juin 2019 à 17 heures à la salle des fêtes de la mairie, une lecture des textes mis en musique. L'entrée sera gratuite et suivie d'un verre de l'amitié.



Contact : Marie-Christine Devernay
Tél : 06 08 30 95 61

Dentelle sur Parchemin



L'association "DENTELLE/PARCHEMIN" a repris son activité de pergamano le vendredi 7 septembre 2018.

L'atelier est ouvert tous les vendredis de 14h30 à 18 h dans la salle "Lilopinceaux", rue René Gillardie (à côté de l'école de Relette) à Magnac.

C'est un moment très convivial et amical et un bonheur de faire partager, découvrir ou approfondir de nouvelles créations et techniques dans l'art du pergamano. Les créations de chacune sont source d'échanges qui nous ravissent.

Vous êtes invités à venir découvrir nos réalisations et même essayer de vous initier à cet art, nous vous réserverons un accueil chaleureux.

Comme les autres années, nous avons été présentes aux marchés de Noël de Magnac le samedi 1^{er} décembre puis celui de Touvre le dimanche 16 décembre. Nous avons organisé une porte ouverte dans notre local le vendredi 7 décembre. Malgré la pluie, de nombreux visiteurs sont venus nous rencontrer et découvrir le pergamano. Ce fut de beaux échanges. Chacun de nos convives est reparti avec un petit présent. C'est avec joie que nous avons accueilli depuis cette manifestation une nouvelle adhérente.

Le vendredi 11 janvier, nous avons fêté dans la joie, le nouvel an au lycée d'application St Joseph l'Amandier.

Pour tous renseignements, s'adresser à la présidente de l'association :
Marie-Thérèse Bourinet - Tél : 05 45 94 88 60

Yoga

Une nouvelle année au rythme du Yoga. Cette discipline orientée vers la recherche du bien-être permet d'améliorer la souplesse, la concentration et le détachement.

Cette année, notre groupe se porte bien puisqu'il compte 20 yogis et nous affichons complet pour la saison.

Dans nos projets, il est prévu le repas de fin d'année au restaurant le 17 mai.

Superbe année à tous

Contact : la Présidente, Yvette PERES 05 45 68 07 92 ou 06 22 50 77 77



Gym volontaire

La section de gymnastique volontaire assure toujours les **séances** le **mardi** (18-19h), le **jeudi** (9h15-10h15) à la salle Marcel Pagnol : assouplissements, abdos, exercices de coordination et d'équilibre...

Un moment de détente a eu lieu, pour plus de convivialité : nous avons embarqué sur la Reine Margot pour un petit tour sur la Charente. Moment que chacun a apprécié malgré un temps maussade.

Pétanque Js MAGNAC PÉTANQUE



Notre assemblée générale a eu lieu le 12 janvier 2019 en présence de nombreux adhérents et licenciés, de Monsieur Le Maire, accompagné de Michel COUTY représentant la municipalité. Le Président a développé les différents rapports (d'activités, moral et sportif). Notre Trésorier nous a présenté une situation financière saine. Tous ces bilans ont été approuvés à l'unanimité. Quatre années sont passées, donc un vote a été soumis à l'assemblée pour renouveler notre conseil d'administration. Les membres démissionnaires ont été réélus à l'unanimité.

Notre bureau : Serge GUYOT, Président, Francis FORILLIERE, Trésorier et Jean-Pierre BERLINGAUD, Secrétaire.

Une excellente convivialité règne au sein de notre association. Deux nouveaux joueurs sont arrivés, dont une féminine. Deux équipes vont disputer le championnat de Charente Vétérans et diverses coupes départementales. Nous avons appris avec plaisir que l'on organisait le dimanche 10 mars les éliminatoires Tête à Tête du District Angoumois (202 joueurs la saison 2018).

La JS MAGNAC organisera ses traditionnels Grand Prix de la Pentecôte les dimanche 9 et lundi 10 juin (plus de 600 joueurs et joueuses l'an passé).

Un grand merci à toutes et tous pour votre engagement, car sans vous, nous ne pourrions honorer ses journées éprouvantes.

Des remerciements, à l'égard de la municipalité pour son soutien financier et matériel, à nos généreux donateurs. Les employés communaux s'efforcent d'entretenir au mieux notre site ; soyons citoyens, respectons leur travail ! **Un souhait : se rapprocher des écoles pour encourager notre jeunesse à venir s'initier à notre sport et loisir favori.**

Pour celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre, les entraînements ont lieu les mercredis et vendredis à la plaine de jeux à partir de 13h45.

La Jeunesse Sportive MAGNAC Pétanque vous présente ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2019 .

Contact : Serge GUYOT : 06 68 32 70 14

Jean-Pierre BERLINGAUD : 07 77 00 37 14 ou 05 45 65 65 76

VTT Magnac



Cette année encore les membres du VTT Magnac se sont mobilisés afin d'organiser le réveillon de la Saint-Sylvestre dans la salle Marcel Pagnol. Une nouvelle fois, cette très belle soirée a comblé les nombreux participants qui ont pu danser très tard dans la nuit sur tous les styles de musiques proposés par le DJ Fabrice Fougeron et se restaurer grâce à l'excellent repas préparé par notre traiteur le Périgord gourmand. A minuit, sous une pluie de cotillons et serpentins les convives se sont embrassés, pris de bonnes résolutions pour 2019 et adressés de très nombreux vœux par sms. Merci aux membres du club pour la très bonne organisation de cette soirée et pour la remise en ordre de la salle au petit matin.



• Le **9 juin** au départ de la salle Marcel Pagnol le club organisera son rendez-vous sportif de l'année. La **13^{ème} balade des Pirons** proposera aux marcheurs trois parcours de 9, 13 et 18 km et aux vététistes quatre parcours de 24, 32, 48 et 60 km ainsi qu'un raid de 90 km pour les plus sportifs. Les petits parcours sont accessibles aux non spécialistes et vous permettront de découvrir des petits chemins souvent méconnus de la région.



• En **septembre** le week-end des familles nous transportera en Touraine afin de nous permettre de nous retrouver de façon très conviviale avec nos épouses pour découvrir une nouvelle région à l'occasion de marches, balades en VTT, visites touristiques et gastronomiques.

• Le **13 novembre**, notre assemblée générale permettra de présenter à tous les membres du club le rapport moral et le rapport financier. A cette occasion, la municipalité et nos partenaires seront invités à lever le verre de l'amitié afin de les remercier de leur soutien.

• **Pour clore l'année 2019**, le réveillon de la saint sylvestre sera organisé cette fois dans la petite salle derrière la mairie afin de laisser, à regrets, la salle Marcel Pagnol au club de Tennis.

Toujours prêt à intégrer de nouveaux pratiquants afin de leur faire découvrir les plaisirs de nos balades en VTT, les membres du VTT Magnac vous présentent leurs meilleurs vœux sportifs pour l'année 2019.

Christian ROUSSELOT, Président du VTT MAGNAC



VTT Magnac sur Touvre vous invite à participer à son

Dîner Dansant

« Le Périgord Gourmand » Animation DJ Fabrice Fougeron

Paëlla

Le 23 mars à partir de 20h00 salle Marcel Pagnol

ADULTES: 25€ VIN COMPRIS
ENFANTS -12 ANS: 15€
Paëlla, Fromage, dessert, vin, café
Soirée à partir de 20h00

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 16 MARS
Réservation au: 06 27 30 85 54 ou 05 45 22 58 54
Les annulations ne seront plus remboursées à compter du 16 mars

Importé par son auteur ne pas jouer sur la voie publique

Réservations à partir de début février : 06 27 30 85 54 ou 05 45 22 58 54

ÉTAT CIVIL

Naissances

Noé MARTINEAU

né le 11 octobre 2018 à Soyaux

Mathéo Gérard Alain TOURNOIS

né le 2 décembre 2018 à Soyaux

Louis THORIN

né le 26 décembre 2018 à Soyaux

Mariages

Josse YVON et Rose Marie MOITA,

le 15 décembre 2018

Michel GORAL et Marie-Hélène Jacqueline JULLIEN,

le 04 janvier 2019

Décès

Claude Jean BOMMARCHOU

décédé le 25 octobre 2018 à Saint-Michel

Pierre DUCONGÉ

décédé le 27 novembre 2018 à L'Isle d'Espagnac

Leila Patricia BIZOURNE

décédée le 14 décembre 2018 à Magnac-sur-Touvre

André Raoul DOUARD

décédé le 19 décembre 2018 à Ruelle-sur-Touvre

Bernard Dominique Henri PONTAILLER

décédé le 14 janvier 2019 à Magnac-sur-Touvre

PHARMACIES de GARDE

Ces informations sont données à titre indicatif sous réserve de modification.

FÉVRIER - MARS - AVRIL 2019

DIMANCHE 3 FEVRIER

VILLEMENT - 1905 route du Gond-Pontouvre
RUELLE - 05 45 68 32 89

DIMANCHE 10 FEVRIER

THURIN - 32 avenue Jean Jaurès
RUELLE - 05 45 68 43 10

DIMANCHE 17 FEVRIER

SURAUD - 47 av République
L'ISLE D'ESPAGNAC - 05 45 68 68 30

DIMANCHE 24 FEVRIER

CHARENTON - 208 av. République
L'ISLE D'ESPAGNAC - 05 45 68 18 47

DIMANCHE 3 MARS

LASSIME - Sainte Catherine
GARAT - 05 45 60 63 77

DIMANCHE 10 MARS

BAUZOU - Lavaud
SERS - 05 45 24 98 02

DIMANCHE 17 MARS

CHENEVIN - 16 rte de Montbron
MORNAC - 05 45 65 08 50

DIMANCHE 24 MARS

MARTIN - GIN - 3 r Camille Pelletan
RUELLE - 05 45 65 41 18

DIMANCHE 31 MARS

MAPPA - 287 rue Grives Musiciennes
CHAMPNIERS - 05 45 69 93 60

DIMANCHE 7 AVRIL

HAFIL - 42 rue Joliot Curie
MAGNAC-SUR-TOUVRE - 05 45 68 64 74

DIMANCHE 14 AVRIL

VILLEMENT - 1905 rte. du Gond-Pontouvre
RUELLE - 05 45 68 32 89

DIMANCHE 21 AVRIL

SURAUD - 47 av République
L'ISLE D'ESPAGNAC - 05 45 68 68 30

LUNDI 22 AVRIL

RICHEZ - CC Géant Casino
CHAMPNIERS - 09 67 38 50 08

DIMANCHE 28 AVRIL

PROUD - 39 rue Victor Hugo
MAGNAC-SUR-TOUVRE - 05 45 68 40 63

Responsable de la Publication : Bernard CONTAMINE - Crédit photos couverture : Mairie de Magnac-sur-Touvre - Comité de Rédaction : M-Christine DEVERNAY, Isabelle ESNAULT Claudette GENEST, Isabelle PIERRE, M-France WALTER. - Mise en page - Impression : Imprimerie Valantin - L'ISLE D'ESPAGNAC - Ce numéro a été tiré à 1600 ex.

SOCAREX ELECTRICITE
Electricité - Chauffage électrique neufs et rénovations

ENERGIES RENOUVELABLES
• Pompes à chaleur • Relève de chaudières
• Chauffe-eau solaire • Climatisation

10, rue Aristide-Briand - 16600 MAGNAC/TOUVRE
Tél. 05 45 68 60 91 - Fax 05 45 94 93 98
E-mail : societe.socarex@wanadoo.fr

DEVIS GRATUIT

MENUISERIE 16
05 45 37 47 54

menuiserie16@wanadoo.fr
Zone artisanale de Maumont
16600 Magnac-sur-Touvre
Fax 05 45 37 44 79

Bois - PVC - Alu - Escalier - Charpente Couverture - Parquet Serrurerie Toutes réparations Matériaux écologiques